II

L'ÉLOQUENCE STRATÉGIQUE EN DISCOURS INDIRECT CHEZ CÉSAR, TITE-LIVE ET TACITE : ESSAI COMPARÉ

par Régine UTARD
Maître de conférences à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)

SOMMAIRE — *L'emploi du* ***discours indirect*** *dans les œuvres des historiens latins fait de ce mode d'expression une parole complémentaire du discours direct. Plus exactement, un examen des* ***moyens d'expression*** *montre que le discours indirect possède non seulement des* ***stratégies*** *similaires à celles du discours direct, mais surtout un mode de fonctionnement propre et une visée spécifique, au point que de* ***César*** *à* ***Tite-Live*** *puis à* ***Tacite****, on peut observer une évolution moins encore des emplois que d'une* ***mise en œuvre*** *propre à chaque historien pour un* ***autre effet de sens****.*

EPITOME — *Latin historians use* ***indirect speech*** *as a complementary and original alternative to direct speech. More precisely, a close examination of* ***means of expression*** *reveals that not only does indirect speech use* ***strategies*** *similar to those of direct speech, but that it has its own mode of functioning as well as its specific aims. Indeed, from* ***Caesar*** *to* ***Livy*** *and* ***Tacitus****, the evolution is less in the uses made of indirect speech than in its instrumentalisation and applications by each historian with a view to producing* ***various shades of meanings.***

Contrairement à notre conception moderne de l'histoire fondée sur l'idée d'une objectivité [1], l'historien de l'Antiquité recherche moins la véracité absolue des faits que leur fonction exemplaire [2]. Leçon pour les hommes, *munus* éducatif [3], l'histoire doit instruire les lecteurs, agir sur leurs esprits [4], conformément aux préceptes énoncés par Quintilien et Cicéron. Visant ainsi à l'*exaedificatio*, elle est pour Cicéron « école de la vie » (*magistra uitae*) [5], idée que l'on retrouve en bonne place dans les

1. Cf. J. DANGEL, *Les Muses de l'histoire : l'énigme cicéronienne*, dans G. LACHENAUD et D. LONGRÉE (éd.), *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire. Représentations, récits et idéologie*, Vol. I, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 92.

2. Voir notamment J.-M. ANDRÉ et A. HUS, *L'histoire à Rome*, Paris, P.U.F., 1974, p. 17-18 ; M. RAMBAUD, *Cicéron et l'histoire romaine*, Paris, Les Belles Lettres, 1953, p. 46-54 ; M. FLECK, *Cicero als Historiker*, Stuttgart, Teubner, 1993, p. 21-37.

3. E. CIZEK, Sine ira et studio *et l'image de l'homme chez Tacite*, dans *Studii Classice* 18, 1979, p. 109.

4. Id., *Histoire et historiens à Rome dans l'antiquité*, Presses Universitaires de Lyon, 1995, p. 10.

5. Cicéron, *De oratore*, 2, 36 : *Historia uero testis temporum, lux ueritatis, uita memoriae, magistra uitae, nuntia uetustatis, qua uoce alia nisi oratoris immortalitati commendatur ?* (« L'histoire enfin, témoin des siècles, flambeau de la vérité, âme du souvenir, école de la vie, interprète du passé, quelle voix, sinon celle de l'orateur, peut la rendre immortelle ? »).

préfaces de grands historiens comme Tite-Live ou Tacite [6]. Sa visée n'est pas de relater des faits bruts, mais de dégager des leçons historiques, si bien que la narration, même événementielle, sous-tend une réflexion argumentée sur le cours des événements et du monde.

On ne saurait ainsi s'étonner que Cicéron, premier théoricien en la matière à Rome, considère l'histoire comme un *opus oratorium maxime* [7]. L'histoire « éloquente » est mise au service d'une parole de vérité, comme il convient en rhétorique. En revanche, près d'un siècle et demi plus tard, Quintilien fait de l'histoire une province de la poésie : *[historia] proxima poetis* [8]. Il influence conjointement Tacite qui, se souvenant des leçons du maître, proclame, dans le *Dialogue des Orateurs*, que l'éloquence, qui a quitté le forum, trouve désormais sa place dans la tragédie. Ces deux formules célèbres permettent d'entrevoir une évolution du genre historique qui, de l'art des rhéteurs, glisse insensiblement vers l'art moins encore des poètes en général, et de l'épopée en particulier, que d'une tragédie dont la fonction cathartique passe par le spectaculaire.

Nul n'ignore que l'écriture historique, de caractère hybride, combine à l'intérieur d'une même œuvre écrite par un même auteur, narrations et discours. Le discours direct, si fictif qu'il soit dans l'écriture historique, est propre à donner à voir et entendre cette éloquence en action, où l'argumentaire rationnel côtoie une rhétorique plus ou moins émotionnelle jusqu'au pathétique. Si de nombreux ouvrages sont consacrés à la parole argumentative et psychagogique, voire déclamatoire, dans les discours directs des historiens latins, rares sont ceux qui traitent les discours dits indirects sous ce même aspect. Pourtant, là encore, les portraits des hommes qui ont fait l'histoire passent, chez nos historiens latins, moins par la description narrative que par les discours, véritables portraits en parole.

Or si l'historien antique réécrit les paroles prononcées par tel ou tel personnage pour mieux les caractériser, au point de ne jamais reproduire

6. Consulter en particulier Tite-Live, Préface, 10 : *Hoc illud est praecipue in cognitione rerum salubre ac frugiferum, omnis te exempli documenta in inlustri posita monumento intueri ; inde tibi tuaeque rei publicae quod imitere capias, inde foedum inceptu foedum exitu quod uites.* (« Ce que l'histoire offre surtout de salutaire et de fécond, ce sont les exemples instructifs de toute espèce qu'on découvre à la lumière de l'ouvrage : on y trouve pour son bien et celui de son pays des modèles à suivre ; on y trouve des actions honteuses tant par leurs causes que par leurs conséquences, et qu'il faut éviter »), ainsi que Tacite, *Ann.*, 3, 65, 1 : *Exsequi sententias haud institui nisi insignes per honestum aut notabili dedecore, quod praecipuum munus annalium reor ne uirtutes sileantur utque prauis dictis factisque ex posteritate et infamia metus sit.* (« Je n'ai pas entrepris de rapporter toutes les opinions, mais seulement celles qui se distinguent par leur caractère honorable ou par un insigne avilissement, parce que je pense que la fonction principale de l'histoire est de ne pas passer sous silence les vertus et d'attacher aux paroles et aux actions mauvaises la crainte de l'infamie dans la postérité »).

7. Cicéron, *De legibus*, I, 5-6 : *Potes autem tu profecto satis facere in ea [= historia], quippe cum sit opus, ut tibi quidem uideri solet, unum hoc oratorium maxime.* (« Or tu peux d'autant mieux y réussir qu'il s'agit, ainsi que tu as d'ailleurs coutume de l'envisager, d'un travail qui convient tout particulièrement à un orateur »).

8. Quintilien, *I.O.*, X, 31 : *Est enim proxima poetis et quodam modo carmen solutum est, et scribitur ad narrandum, non ad probandum, (...).* (« En effet, très proche de la poésie, [l'histoire] est en une certaine mesure un poème libéré < des exigences métriques >, et elle est écrite en vue de raconter, non de prouver, (...) »).

l'original, il est habituel de se référer en la matière aux discours directs, et non pas indirects. Certes le premier paraît mieux viser au cœur de la cible que le second, si ce n'est que celui-ci connaît des emplois similaires et très bien représentés dans les œuvres des historiens latins.

Pourtant, si le discours indirect ne figure pas en tant que tel dans les traités de rhétorique, à la différence de ce que l'on observe dans le discours direct, un examen des moyens de mise en œuvre et d'expression montre aisément que ce mode d'expression, loin d'être une parole narrativisée, n'est aucunement le parent pauvre de la parole directe. Il en possède en effet toutes les stratégies. Celles-ci sont certes revisitées et recontextualisées, dans un mode de fonctionnement propre.

On ne rappellera pas ici les règles du discours indirect, que nous avons tous apprises et pratiquées pour l'exercice de thème latin. L'objet de cette réflexion n'est pas là. En revanche, la visée spécifique, — soit la finalité stylistique de ce même discours indirect, comparé à celle du discours direct —, reste peu étudiée. Cette étude est d'autant plus intéressante qu'elle conduit à constater une évolution, non des structures grammaticales et syntaxiques, mais de la mise en œuvre, de César à Tacite. Le discours indirect, qui suit le rythme même de l'histoire de Rome, est à ce titre instructif à deux titres : 1) il admet une originalité auctoriale ; 2) cette originalité est la révélation moins encore d'un auteur que d'un changement historique. Tel est le double objet de cette communication sur le discours indirect.

Pour ouvrir cette réflexion, on rappellera d'abord que si la grammaire du discours indirect présente des constantes de César à Tacite, au point que l'on peut s'attendre à des stratégies similaires du sens, cette parole a pour caractéristique première, selon la définition même des Latins, d'être « biaisée ». À l'époque de Quintilien, Justin la qualifie d'*oratio obliqua* :

> Justin, *Historiae Philippicae*, 38, 3 :
>
> *Quam* ***(orationem) obliquam*** *Pompeius Trogus exposuit, quoniam in Liuio et in Sallustio reprehendit quod contiones directas pro sua oratione operi suo inserendo historiae modum excesserint.*
>
> « Trogue-Pompée a rapporté ce discours en style indirect, parce qu'il reproche à Tite-Live et à Salluste d'avoir dépassé les limites du genre historique en insérant dans leurs œuvres des discours directs en rapport avec leur propre style ».

« Oblique », ce mode d'expression n'en est pas moins un discours, voire une manière singulière de parler, *oratio*. Ce terme qui est dérivé du verbe *orare*, s'il appartient originellement à la langue religieuse et juridique [9], pour une parole de solennité, évoque plus encore une rhétorique gestuelle, dont le visage est un lieu privilégié d'expression. Le discours indirect

9. A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, 1967, p. 469.

admet à ce titre la *dictio* [10], effets de voix, et l'*actio* [11], extériorisation d'un corps parlant, fût-il symbolique.

En effet, comme dans le discours direct, le discours indirect admet les nombreuses ressources qu'offre la voix d'oralité pure, avec des verbes tels que *conclamare* ou *clamitare* (« demander à grands cris que »), ou encore *fremere* (« faire entendre un murmure ») [12], surtout lorsqu'il est accompagné d'un adverbe, tel *minaciter* (« d'une manière menaçante ») qui connote le sens du verbe pour lui donner encore plus d'expressivité [13].

Quant à l'*actio*, une étude de l'*incipit* des discours indirects chez les historiens en fournit une preuve. Alors que les discours sans verbe introducteur sont extrêmement rares et représentent moins d'un exemple sur 10 [14], un discours indirect peut être introduit par des gestes. Ces facteurs d'ambiance, qui prennent place dans la *narratio*, donnent à voir une attitude particulière [15], si bien que le discours indirect peut se présenter comme un développement spectaculaire et non un simple commentaire. En témoignent par exemple des verbes ou des expressions comme *furere* (« être hors de soi »), *exsultare gaudio* (« donner libre cours à sa joie ») ou encore *inter se iactare* (« se vanter entre eux »).

À titre d'exemple on citera l'attitude de soumission bien connue des ambassadeurs gaulois que César se plaît à montrer prosternés devant lui (*Caesari ad pedes proiecerunt*), pleurant (*flentes*) :

> César, *B.G.*, 1, 31, 2 :
>
> *Ea re impetrata sese omnes* ***flentes*** *Caesari* ***ad pedes proiecerunt*** *: Non minus se id contendere et laborare, ne ea quae dixissent enuntiarentur, quam uti ea quae uellent, propterea quod (...).*
>
> « Une fois cette assurance obtenue, ils se jetèrent tous aux pieds de César en pleurant : 'Leur désir, [dirent-ils], de ne pas voir ébruiter leurs déclarations était aussi vif et aussi anxieux que celui d'obtenir ce qu'ils voulaient ; car (...)' » [16].

La théâtralisation du geste est à ce point expressive que le discours qui suit n'est introduit par aucun verbe de parole. Le spectacle est destiné à renforcer le discours [17].

On citera encore la mention, au début d'un discours indirect, de l'effet de réception visé et souhaité. Ainsi, chez César, le discours qu'adresse

10. Voir notamment notre article *Les structures de l'oralité dans le discours indirect chez Tite-Live*, dans *B.A.G.B.*, 2, 2002, p. 178-200.

11. Consulter notre article *Rhétorique de l'*actio *et de l'affect dans le discours indirect chez Tacite*, dans *Rhetorica*, 22, 1, 2004, p. 1-23.

12. Par exemple Tite-Live, 3, 70, 5 ; 8, 39, 10 ; Tacite, *Hist.*, 2, 28, 1 ; 3, 84, 1 ; etc.

13. Ainsi en Tite-Live, 2, 6, 2.

14. Plus exactement, les discours sans verbe introducteur s'élèvent à 1 % chez César, 3,1 % chez Tite-Live et 9,5 % chez Tacite.

15. Voir notre livre *Le discours indirect chez les historiens latins : écriture ou oralité ? Histoire d'un style*, Louvain-Paris, Peeters, 2004, p. 127-129.

16. Autres exemples en César, *B.C.*, 2, 12, 2 (*uniuersi ad pedes proiciunt*) ; Tacite, *Hist.*, 5, 16, 3 (*manus tendebat*) ; *Ann.*, 13, 14, 2-3 (*simul intendere manus*) ; 14, 61, 2 (*prouoluta genibus eius*), etc.

17. Consulter C. Lévy et L. Pernot (éd.), *Dire l'évidence (Philosophie et rhétorique antiques)*, Cahiers de philosophie de l'Université de Paris XII, 2, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 6.

Vercingétorix aux Gaulois après l'échec subi à Avaricum, est introduit par l'expression *consolatus cohortatusque*, traduisant une volonté de rassurer les troupes et de leur redonner courage :

César, *B.G.*, 7, 29, 1—30,1 :

Postero die concilio conuocato ***consolatus cohortatusque est ne*** *se admodum animo demitterent neue perturbarentur incommodo. Non uirtute neque in acie uicisse Romanos, sed (...).*
Fuit haec oratio non ingrata Gallis*, et maxime quod ipse animo non defecerat tanto accepto incommodo neque se in occultum abdiderat et conspectum multitudinis fugerat.*

« Le lendemain, ayant convoqué le conseil, [Vercingétorix] consola ses soldats et les exhorta à ne pas se laisser complètement abattre ni bouleverser pour un revers. 'Ce n'est point par leur valeur ni en bataille rangée que les Romains ont triomphé, mais (...)'. Ce discours ne déplut pas aux Gaulois, surtout parce que lui-même n'avait pas perdu courage après un coup si rude, et qu'il ne s'était ni caché ni dérobé aux regards de tous ».

La phrase qui suit son discours confirme la réussite de la stratégie choisie : *Fuit haec oratio non ingrata Gallis.*

En effet, après un discours, peuvent être soulignées, comme après coup, les capacités émotionnelles que la parole indirecte a exercée efficacement sur l'auditeur. Par exemple, si l'on reste dans le *Bellum Gallicum*, le discours d'Ambiorix adressé aux Nerviens pour les convaincre d'attaquer le camp de Cicéron (*B.G.*, 5, 38, 2-4) s'achève par la phrase suivante, qui ne laisse planer aucun doute sur l'effet de persuasion réussie, puisque les Nerviens passent effectivement à l'acte :

César, *B.G.*, 5, 38, 4 :

Facile hac oratione Neruiis *persuadet.*

« Les Nerviens se laissent facilement persuader par ce discours ».

Ces mêmes principes, loin d'être césariens ou tacitéens, se trouvent même à la période du classicisme augustéen. Ainsi, dans cet extrait de Tite-Live, le verbe *incitare*, sous-tendu par un imparfait de dramatisation (*haud desistebat*), met en scène dès la narration Camille qui, campé dans une attitude théâtrale, face à des sénateurs, veut mobiliser contre le projet d'émigration à Véies. La dramatisation atteint son point culminant avec l'intrusion de la parole, sous la forme d'un discours indirect introduit sans transition :

Tite-Live, 5, 30, 1 :

Senatum uero ***incitare*** *aduersus legem* ***haud desistebat*** *: ne aliter descenderent in forum cum dies ferendae legis uenisset, quam ut qui meminissent sibi pro aris focisque et deum templis ac solo in quo nati essent dimicandum fore.*

« En outre, [Camille] ne cessait d'exciter les sénateurs contre le projet de loi : 'Qu'ils ne manquent pas de descendre au forum le jour où on présentera le

projet de loi, en hommes qui se rappellent qu'ils ont à combattre pour leurs autels et leurs foyers, pour les temples de leurs dieux et pour le sol sur lequel ils sont nés' » [18].

D'une manière plus générale, Tite-Live et Tacite, tendent à privilégier cette manière dans le cas d'une parole d'assentiment collectif dans cet exemple de Tacite, de passage à l'acte dans cet autre exemple livien :

Tite-Live, 29, 31, 4 :

Instando stimulandoque ***peruincit ut*** *exercitum ad fines Maesuliorum admoueat (...).*

« A force de le presser et de l'aiguillonner, [Hasdrubal] finit par convaincre [Syphax] de conduire une armée aux frontières des Massyles (...) ».

Tacite, *Hist.*, 5, 16, 3 :

Alacrior omnium clamor*, qui uel ex longa pace proelii cupido, uel fessis bello pacis amor, praemiaque et quies in posterum sperabatur.*

« De toutes parts s'élevèrent des cris pleins d'allégresse : les uns, après une longue paix, désiraient le combat, les autres, fatigués de la guerre, aspiraient à la paix et espéraient pour l'avenir des récompenses et le repos ».

Pour clore cette première réflexion consacrée à la place de la parole en acte dans le discours indirect, on rappellera le réemploi, dans l'*oratio obliqua*, d'une scène emblématique des traités de rhétorique, consacrés à la parole directe : l'hypotypose d'un personnage exhibant devant la foule ses cicatrices de guerre tout en prononçant son discours [19]. L'exemple suivant, tiré des *Annales*, en est une belle illustration : Mnester — sur le point d'être tué —associe la force expressive du geste (*dilaniata ueste*) à la tonalité déclamée de ses supplications (*clamitans*), pour une scène dramatique [20] :

Tacite, *Ann.*, 11, 36, 1 :

Solus Mnester cunctationem attulit, dilaniata ueste, ***clamitans*** *aspiceret uerberum notas, reminisceretur uocis, qua (...).*

« Seul Mnester suscita une hésitation : ayant déchiré ses vêtements, il ne cessait de crier au prince de regarder les traces des coups, de se rappeler le mot par lequel (...) ».

Lieu de la parole en acte jusqu'à la dramatisation, le discours indirect peut même inclure le dialogue. On assiste en effet à de véritables échanges discursifs, entre deux ou plusieurs interlocuteurs différents. Tel est, chez

18. Autres exemples en Tite-Live, 6, 28, 5 ; 7, 11, 10-11 ; 21, 53, 1 ; 22, 27, 3 ; Tacite, *Hist.*, 1, 52, 3 ; 3, 13, 2 ; 3, 64, 1 ; *Ann.*, 2, 13, 2 ; etc.

19. Quintilien, *I.O.*, 2, 15, 7. Pour d'autres exemples, voir notamment le centurion délivré de ses dettes par Manlius (Tite-Live, 6, 14, 6).

20. Concourent ainsi à créer une tonalité dramatique les pleurs, les vêtements de deuil, la position à genoux et tout autre geste spécifique dans une situation donnée. Voir Tite-Live, 3, 50, 3 ; 42, 23, 10 ; 44, 19, 7-12 ; Tacite, *Hist.*, 5, 16, 2 ; *Ann.*, 4, 28, 3 ; 12, 65, 3 ; 13, 14, 2-3.

Tite-Live, ce débat qui a eu lieu au Sénat à propos du triomphe demandé par le proconsul Marcus Fulvius après la prise d'Ambracie. Alors que le consul Marcus Aemilius a chargé le tribun de la plèbe Marcus Aburius de le défendre, différentes interventions rapportées au discours indirect se succèdent dans une même séquence : d'abord la demande de triomphe présentée par Marcus Fulvius aux sénateurs, puis l'opposition de Marcus Aburius, à laquelle répond le long plaidoyer du proconsul, suivi enfin des paroles persuasives du tribun Tiberius Gracchus :

Tite-Live, 39, 4, 3 :

Priusquam consules redirent Romam, ***M. Fuluius proconsul*** *ex Aetolia rediit, isque ad aedem Apollinis in senatu cum de rebus in Aetolia Cephalloniaque ab se gestis disseruisset,* ***petit a patribus*** *ut, <si> aequum censerent, ob rem publicam bene ac feliciter gestam (...) et sibi triumphum decernerent.*
M. Aburius tribunus plebis*, si quid de ea re ante M. Aemilii consulis aduentum decerneretur, intercessurum se* ***ostendit ;*** *eum contradicere uelle proficiscentemque in prouinciam ita sibi mandasse uti ea disceptatio integra in aduentum suum seruaretur ; (...).*
Tum Fuluius : *si aut simultas M. Aemilii secum ignota hominibus esset aut quam is eas inimicitias impotenti ac prope regia ira exerceret, tamen non fuisse ferendum absentem consulem et deorum immortalium honori obstare et meritum debitumque triumphum morari, imperatorem (...).*
Vndique omnes alii deprecari tribunum, alii castigare ; ***Ti. Gracchi collegae plurimum oratio mouit*** *: ne suas quidem simultates pro magistratu exercere boni exempli esse, alienarum uero simultatium tribunum plebis cognitorem fieri turpe et indignum collegii eius potestate et sacratis legibus esse (...).*

His uictus castigationibus tribunus cum templo excessisset, referente Ser. Sulpicio praetore triumphus M. Fuluio est decretus.

« Avant le retour des consuls à Rome, le proconsul Marcus Fulvius rentra d'Etolie et, après avoir exposé devant le Sénat réuni au temple d'Apollon les opérations qu'il avait menées en Etolie et à Céphallénie, il demanda aux sénateurs que, pour ces heureux services rendus à l'Etat — s'ils l'estimaient juste —, (...) et qu'ils lui décernent à lui-même le triomphe. Le tribun de la plèbe Marcus Aburius fit savoir clairement que si une décision était prise avant l'arrivée du consul Marcus Aemilius, il opposerait son veto : 'Le consul voulait intervenir contre cette décision et, en partant pour sa province, il lui avait laissé des instructions pour qu'on n'entamât pas le débat avant son retour ; (...)'. Alors Fulvius dit : 'Même si personne n'ignorait la haine qui existait entre Marcus Aemilius et lui-même, ni avec quelle violence aveugle et quasi despotique cet homme manifestait cette inimitié, il n'aurait de toute façon pas été tolérable que l'absence d'un consul empêchât de rendre les honneurs dus aux dieux immortels et retardât un triomphe à la fois mérité et dû ; qu'un général, (...)'. De tous côtés, tous se mirent alors qui à tenter de convaincre le tribun, qui à lui reprocher sa conduite. Mais ce sont les paroles de son collègue Tibérius Gracchus qui firent l'impression la plus profonde : 'Il n'était déjà pas convenable de satisfaire ses propres inimitiés sous le couvert d'une magistrature, mais il était honteux et indigne de la puissance de ce collège et des lois sacrées qu'un tribun de la plèbe se fît le mandataire

des haines d'un autre (...)'. Comme le tribun, réduit à l'impuissance par ces reproches, avait quitté le temple, sur proposition du préteur Servius Sulpicius, on décerna le triomphe à Marcus Fulvius » [21].

Il reste que le discours indirect, si propice soit-il à une mise en scène spectaculaire et animée, n'est pas étranger conjointement, chez les historiens latins, aux attitudes les plus subjectives, d'un état d'âme à une réaction forte. Une place y est en effet accordée aux verbes introducteurs désignant outre une argumentation, une réflexion intérieure ou un état d'esprit [22]. Il est vrai, comme chacun sait, que l'une des fonctions du discours indirect est de rapporter plus encore que des paroles, des pensées, des sentiments, des volontés, des jugements. Il est à ce titre un moyen de nous faire pénétrer dans l'intériorité de ces hommes qui ont fait l'histoire [23].

Lieu propice au dévoilement d'un itinéraire intérieur, le discours indirect présente ainsi des énoncés exclamatifs et interrogatifs dont la force expressive est telle que les éditeurs modernes n'hésitent pas à introduire une ponctuation exclamative ou suspensive. Or, si nul n'ignore que les règles grammaticales du discours indirect font disparaître toute mélodie suspensive, il n'en demeure pas moins qu'un cumul de plusieurs interrogatives dans un bref discours indirect doit à son insistance même d'être capable d'un effet de sens et de diction, au moins implicitement suggéré [24], en vue du meilleur effet pathétique ou dramatique. De bons exemples se rencontrent chez Tite-Live et Tacite dans le cas d'une émotion collective, relayée au discours indirect [25]. Ainsi, lors de la révolte des légions de Pannonie, devant le refus de Drusus, porte-parole du sénat et de Tibère, de

21. Ce procédé renforce l'expressivité de l'échange qui a lieu. Ainsi, l'entrevue entre Lentulus Spinther et César lors du siège de Corfinium, au livre I du *Bellum ciuile* (I, 22, 3-6), restitue de façon vivante la scène de négociation en vue de la capitulation des troupes pompéiennes : *Cum eo de salute sua* < *agit* > ; ***orat atque obsecrat*** *ut sibi parcat, ueteremque amicitiam commemmorat Caesarisque in se beneficia exponit quae erant maxima ; quod per eum (...). Cuius orationem* ***Caesar interpellat*** *: se non maleficii causa ex prouincia egressum, sed uti se a contumeliis inimicorum defenderet, (...).* ***Cuius oratione confirmatus Lentulus****, ut in oppidum reuerti liceat petit : quod de sua salute inpetrauerit, fore etiam reliquis ad suam spem solatio (...).* (« En sa présence, [Lentulus Spinther] plaide pour sa vie ; il prie [César], il le supplie de l'épargner, il rappelle leur ancienne amitié, il énumère les bontés que César a eues à son égard, et qui étaient très grandes : 'C'était par lui (...)'. César interrompt ce discours : ' Ce n'est pas pour causer des dommages qu'il est sorti des limites de sa province, mais pour se défendre contre les menées hostiles de ses adversaires, (...)'. Encouragé par ces paroles, Lentulus demande qu'il lui soit permis de rentrer dans la ville. Il ajoute que le fait d'avoir obtenu sa grâce sera aussi un réconfort pour les autres et leur donnera de l'espoir pour eux-mêmes (...) ».

22. Le discours indirect admet ainsi la trilogie bien connue : *docere*, *mouere* et *delectare*. Voir notamment Quintilien, *I.O.*, 3, 5, 2 : *Tria sunt item, quae praestare debeat orator, ut* ***doceat, moueat, delectet****.* (« Il y a de même trois buts que doit atteindre l'orateur : instruire, émouvoir, charmer »). Sur cette tripartition d'origine philosophique, consulter A. Michel, *Les rapports de la rhétorique et de la philosophie dans l'œuvre de Cicéron. Recherches sur les fondements philosophiques de l'art de persuader*, Paris, P.U.F., 1960, p. 153-157 et plus généralement l'ensemble de la II^{ème} partie, chapitres III, IV et V.

23. M. Ducos, *Les passions, les hommes et l'histoire dans l'œuvre de Tite-Live*, dans *R.E.L.*, 65, 1987, p. 141, a souligné en particulier l'importance que prennent chez Tite-Live les passions dans le comportement des hommes et des foules.

24. J. Dangel, *Syntaxe...*, p. 217-218 ; ead., *Stratégies...*, p. 106.

25. Consulter A. Lambert, *Die indirekte Rede als künstlerisches Stilmittel des Livius*, Diss. Zürich, Rüschlikon Buchdr., Baublatt, 1946, p. 46 ; E. Courbaud, *Les procédés d'art de Tacite dans ses* Histoires, Paris, Hachette, 1918, p. 219 ; E. Aubrion, *Rhétorique et histoire chez Tacite*, Metz Université, 1985, p. 494-499.

satisfaire aux revendications des légions, éclate la colère des soldats (*clamore turbatur*) :

> Tacite, *Ann.*, 1, 26, 1-3 :
>
> *Ad ea Drusus cum arbitrium senatus et patris obtenderet, clamore turbatur.* ***Cur*** *uenisset* ***neque*** *augendis militum stipendiis* ***neque*** *adleuandis laboribus, denique* ***nulla*** *bene faciendi licentia ?* ***At hercule*** *uerbera et necem cunctis permitti ! (...)* ***an*** *praemia sub dominis, poenas sine arbitrio esse ?*
>
> « Comme Drusus y opposait l'agrément du sénat et de son père, il est interrompu par des cris. 'Pourquoi était-il venu si ce n'était pas pour augmenter la solde militaire ou pour soulager les fatigues, en un mot s'il n'avait aucune liberté de faire le bien ? Mais, par Hercule ! tous ont les pleins pouvoirs pour frapper de verges et mettre à mort ! (...) ; dira-t-on que les récompenses sont soumises à des maîtres, les châtiments laissés sans arbitre ?' »

L'indignation des soldats est si forte qu'elle explose dans la première phrase du discours : une interrogation véritable, comme le souligne un subjonctif (***Cur*** *uenisset... licentia ?*), vise à interpeller directement et vigoureusement Drusus : il est interrogé sur l'absurdité de sa venue, injustifiée s'il n'a aucun pouvoir, ce que soulignent fortement trois négations (*neque... neque... nulla*). Une exclamative introduite par *At hercule* accentue encore la tension, si bien qu'un effet particulier de voix est suggéré dans le rappel des châtiments et de la peine de mort encourue. Enfin, le discours s'achève sur une ultime question : de nature cette fois oratoire, comme le donne à entendre l'infinitif, cette interrogation est pourtant introduite par un *an* de persiflage qui transforme l'interrogation en exclamation sarcastique : le parallélisme en explicite le ton, qui est celui d'un sentiment d'injustice et de colère des soldats.

Ce dernier exemple montre à quel point le discours indirect intègre l'effet de sens des vraies et des fausses questions, voire des exclamations, fût-ce en tournures synonymes.

On rappellera en la matière ces écarts aux règles ordinaires du discours indirect, capables d'effets stylistiques complémentaires et intéressants : la rupture de la concordance des temps, une actualisation proche d'un discours direct avec un *hic*, un *nunc*, voire un *nos* de la parole directe. Ces faits, parce qu'ils restent rares, sont stylistiquement marqués [26]. Éléments de dramatisation, ils traduisent, comme dans l'exemple suivant, une montée en puissance du pathétique. Le consul Valerius exhorte ses troupes avant d'engager la bataille contre les Samnites, récemment vainqueurs des Sidiciens et des Campaniens :

> Tite-Live, 7, 32, 8-11 :
>
> *Quid autem esse duo prospera in tot saeculis bella Samnitium aduersus tot decora populi Romani, qui triumphos paene plures quam annos ab Vrbe condita* ***numeret*** *; qui omnia circa se, Sabinos Etruriam Latinos Hernicos*

26. Consulter notre livre *Le discours indirect*..., p. 285-306.

Aequos Volscos Auruncos, domita armis ***habeat*** *; qui Gallos tot proeliis caesos postremo in mare ac naues fuga* ***compulerit*** *? Cum gloria belli ac uirtute sua quemque fretos ire in aciem debere, tum etiam intueri cuius ductu auspicioque ineunda pugna* ***sit****, utrum qui, audiendus dumtaxat, magnificus adhortator* ***sit****, uerbis tantum ferox operum militarium expers, an qui et ipse tela tractare, procedere ante signa, uersari media in mole pugnae* ***sciat.***

« Qu'était-ce, d'ailleurs, que deux batailles victorieuses des Samnites au cours de tant de siècles en face des innombrables titres de gloire du peuple romain, qui comptait presque plus de triomphes que d'années depuis la fondation de Rome, qui dominait, après en être venu à bout par les armes, tout ce qui l'entourait : Sabins, Etrurie, Latins, Herniques, Eques, Volsques, Aurunques, qui avait taillé en pièces tant de fois les Gaulois, avant de les chasser en bloc, fuyant, vers la mer et sur des navires ? Chacun devait non seulement marcher au combat, confiants dans la gloire des guerres passées et en son propre courage, mais avoir aussi les yeux fixés sur celui dont les ordres et les auspices allaient engager la bataille : était-ce un chef qu'on devait seulement écouter et qui, excellent harangueur, était intrépide seulement en paroles sans rien connaître des travaux militaires, ou un homme qui savait, lui aussi, manier les armes, marcher devant les enseignes et être au cœur de la mêlée ? » [27].

Des verbes exceptionnellement au subjonctif présent (*numeret / habeat / sit / sit / sciat*) insistent sur la gloire présente du peuple romain et sur la valeur bien réelle de leur chef.

On citera encore César employant *nos* ou *nostri* ou encore *noster exercitus* pour désigner, comme le rappelle M. Rambaud [28], les Romains, l'armée romaine, dans une belle complicité avec le récepteur et propre à flatter l'orgueil national [29]. Tite-Live et Tacite en continuent le principe, mais avec des variantes politiques intéressantes. Ainsi, dans les *Annales* de Tacite, le pronom *nos*, qui est inséré dans l'un des arguments avancés par certains Romains favorables au culte de la personne impériale que feint de

27. Ce même procédé se retrouve chez César (*B.G.*, 1, 14, 5-6 ; 1, 31, 14-16, par exemple) ainsi que chez Tacite, dont voici un exemple tiré des *Annales* (14, 35, 1-2). L'épisode se situe lors de la révolte des Icéniens, avant la bataille contre les légions de Suetonius. Comme d'autres femmes placées sur des chariots, Boudicca, l'épouse du roi défunt, harangue les hommes. Montée sur un char et ayant placé ses filles devant elle, elle s'adresse aux Bretons et ce passage de son discours, où les verbes sont au subjonctif présent, rappelle de manière saisissante les outrages subis et la récente défaite des ennemis : *Boudicca, curru filias prae se uehens, ut quamque nationem accesserat, solitum quidem Britannis feminarum ductu bellare testabatur, sed tunc, (...). Eo prouectas Romanorum cupidines ut non corpora, ne senectam quidem aut uirginitatem impollutam* ***relinquant****. Adesse tamen deos iustae uindictae : cecidisse legionem, quae proelium* ***ausa sit*** *; ceteros castris occultari aut fugam circumspicere.* (« Boudicca, montée sur un char avec ses filles devant elle, à mesure qu'elle arrivait devant chaque peuplade, attestait qu'on avait l'habitude chez les Bretons, c'était vrai, de faire la guerre sous la conduite de femmes, mais alors (...). 'Les passions des Romains étaient tellement fortes qu'ils ne laissaient pas les corps, même dans la vieillesse ou la virginité, à l'abri des souillures. Mais les dieux secondaient une juste vengeance : elle était tombée, la légion qui avait osé combattre ; le reste des ennemis se cachait dans le camp ou songeait à la fuite' »). Autres exemples en *Hist.*, 3, 38, 3-4 ; 4, 20, 1 ; 4, 76, 2 ; *Ann.*, 2, 77, 1-3 ; 4, 70, 3 ; 11, 6, 2 ; 13, 26, 3 et chez Tite-Live en 3, 56, 10-13 ; 5, 25, 4-6 ; 7, 32, 8-11 ; 22, 37, 3-4 ; etc.

28. M. Rambaud, *L'art de la déformation historique chez César*, Paris, Les Belles Lettres, 1966, p. 213-214.

29. Voir *B.G.*, 1, 40, 5 et 9 ; 2, 1, 2 ; 7, 41, 2 ; etc.

refuser Tibère, fait référence aux Romains, tout en marquant l'intrusion de la voix narrative dans le discours rapporté :

> Tacite, *Ann.*, 4, 38, 5 :
>
> *Optumos quippe mortalium altissima cupere : sic Herculem et Liberum apud Graecos, Quirinum apud* ***nos*** *deum numero additos ; melius Augustum, qui sperauerit.*
>
> « Car les meilleurs d'entre les mortels désiraient ce qu'il y a de plus élevé : ainsi Hercule et Liber chez les Grecs, Quirinus chez nous ont été mis au nombre des dieux ; Auguste avait fait mieux, il l'avait espéré » [30].

Mais si les moyens utilisés par les trois historiens latins sont identiques, on relève une évolution de la manière historique de chacun, au rythme même des changements politiques et rhétoriques que nous avons évoqués en débutant. Les guerres civiles changent profondément la nature de l'éloquence qui ne reviendra jamais à la visée républicaine des actes fondateurs [31]. L'effet de ce changement majeur se perçoit déjà fortement chez César même, quand on compare le *Bellum Gallicum* et le *Bellum ciuile*. On peut tout d'abord observer une répartition différente de ce mode d'expression entre les deux œuvres. Se produit en effet d'une œuvre à l'autre une diminution progressive du discours indirect au profit du discours direct [32]. Mais c'est surtout l'évolution d'écriture du discours indirect entre le *Bellum Gallicum* et le *Bellum ciuile* qui témoigne plus que jamais du changement de stratégie de la parole.

Dans le *Bellum Gallicum* sont particulièrement privilégiés les énoncés explicatifs [33], c'est-à-dire une information claire et objective qui vise à informer : *docere*. Il s'agit de « bien faire recevoir ses idées » [34], à l'aide de définitions et d'explications bien agencées, voire insistantes [35]. Parler, c'est certes dire, mais plus encore agir et faire réagir. Ainsi, pour justifier son intervention en Gaule face aux revendications d'Arioviste, César insiste sur le statut d'alliés des Arvernes et des Rutènes : il privilégie ainsi le commentaire explicatif dans une relative (*quibus... ignouisset*), bien charpentée par un parallélisme *neque...neque* :

30. Voir aussi Tacite, *Ann.*, 3, 34, 4 ; 4, 38, 5 ; 11, 23, 2.

31. Consulter J. Dangel, *Les Muses...*, p. 88-92.

32. Sur ce point, se reporter à Ch. Hyart, *Les origines...*, p. 174-185, qui détaille de façon très précise la répartition de ces deux modes d'expression dans le *De Bello Gallico* et le *De Bello ciuili*.

33. Ces énoncés, qui s'appuient sur le *docere*, sont constitués de phrases dogmatiques qui, dans le *Bellum Gallicum*, s'élèvent à 62,2 %.

34. Cf. J. Dangel, *Typologie des textes dans la rhétorique latine : l'oralité selon Quintilien*, dans *Lingua Latina*, Paris, PUF-Sorbonne, 1996, p. 248, note 5 : « L'étymologie et la formation du verbe *docere*, verbe itératif-causatif bâti sur la racine **dek* ('recevoir'), signifient 'répéter le procès de recevoir'. La répétition, fondement antique de l'apprentissage pédagogique, vise donc à 'rendre réceptif' à la science enseignée ».

35. En témoignent les procédés d'emphase et d'amplification qui portent soit sur le sujet, soit sur l'objet. Dans le premier cas, le sujet grammatical devient sujet sémantique dans la mesure où le développement se focalise sur le sujet que l'on va définir. Précisons que nous entendons par sujet le sujet contextuel qui, dans un discours indirect, est exprimé grammaticalement par un accusatif objet. C'est le contexte stylistique qui en actualise la fonction sujet.

César, *B.G.*, 1, 45, 2 :

Bello superatos esse ***Aruernos et Rutenos*** *ab Q. Fabio Maximo,*

quibus | *populus Romanus ignouisset*
| ***neque*** *in prouinciam redegisset*
| ***neque*** *stipendium inposuisset.*

« Les Arvernes et les Rutènes avaient été vaincus à la guerre par Q. Fabius Maximus ; le peuple romain leur avait pardonné, sans réduire leur pays en province romaine, sans même leur imposer de tribut ».

Ces énoncés correspondent souvent à des discours d'ambassades, à une voix collective rapportant des informations claires et objectives, si bien que se trouve renforcée l'idée d'apparente objectivité si souvent évoquée à propos des *Commentaires*. Or les discours que prononce César en personne présentent trois fois sur cinq ce type d'énoncés (60 %). Ils contrastent avec les discours des principaux chefs gaulois qui, comme Arioviste ou Vercingétorix, privilégient le raisonnement et la séduction, relayés par des comparaisons et des exclusions, voire des présupposés et des conditions. Aussi peut-on voir dans cette différenciation un procédé supplémentaire relevant de l'art de la déformation historique chez César, thème cher à M. Rambaud qu'il a, de fait, remarquablement étudié dans son ouvrage [36].

De ce point de vue, le discours indirect participe au récit justificatif [37] en vue de la meilleure propagande politique. Car il s'agit pour César de justifier la guerre qu'il a menée en Gaule [38] et la campagne contre le chef suève Arioviste, ami du peuple romain. Aussi, comme l'écrit encore M. Rambaud, « son propos d'écrivain fut[-il] de fonder en droit ses campagnes. *Bellum Gallicum* et *Bellum Ciuile* sont conçus chacun comme une démonstration où concourent les deux instruments de l'historiographie antique : la narration et les discours, car il a fallu montrer dans les paroles comme dans les actes les raisons de l'un et les torts de l'autre » [39]. Or dans le *Bellum ciuile*, César s'attache à justifier l'invasion de l'Italie et le déclenchement de la guerre civile. L'utilisation des discours indirects dans le *Bellum ciuile* diffère alors de la technique employée dans la *Guerre des Gaules*. Car, si la répartition des prises de parole au discours indirect dans la *Guerre des Gaules* permet d'opposer César aux Gaulois, elle a pour but, dans la *Guerre civile*, de renforcer les deux positions antagonistes représentées par le parti césarien d'une part, au sein duquel domine César lui-même, et le parti pompéien d'autre part. Car César, pour justifier ses actes, fustige ceux de ses adversaires [40]. Sa justification est la suivante : c'est l'acharnement de ses adversaires qui l'a conduit à répondre aux injustices personnelles qu'il a subies [41].

Le discours indirect dans le *Bellum ciuile* permet donc non seulement la mise en œuvre de figures centrales, mais également une répartition des camps politiques. Et César n'hésite pas à donner la parole aux adversaires. Plus précisément, le

36. On consultera en effet avec profit l'ouvrage de M. Rambaud, *L'art*..., cité note 28.

37. *Ibid.*, p. 131 : « (...) l'usage du style indirect [est] ici autre chose qu'un exercice de grammaire, une nécessité technique de la démonstration ».

38. Voir E. Cizek, *Histoire*..., p. 104 ; M. Rambaud, *L'art*..., p. 112-124.

39. *Ibid.*, p. 111-112. Voir aussi P.-M. Martin, *La* Guerre des Gaules, *La* Guerre civile — *César*, Paris, Coll. Ellipses, 2000, p. 30.

40. *Ibid.*, p. 101-102.

41. Cf. M. Ruch, *Les discours de César dans le* De Bello ciuili, dans *Les Humanités*, 44, 4, 1967-68, p. 22-23.

procédé « assez subtil et fort politique » [42] consiste d'une part à utiliser les témoignages des Pompéiens contre leurs chefs, afin de les discréditer, et, d'autre part, à montrer que ce sont précisément les chefs du parti pompéien qui s'opposaient à la paix. D'un autre côté, il n'est pas rare que dans les discours des ennemis soient évoqués les bienfaits de César [43], faisant de ces propos autant d'arguments d'autorité destinés à renforcer l'image positive et pacifique que César veut donner de lui [44]. C'est pourquoi, l'évolution de la parole et de ses stratégies est très nette d'une œuvre à l'autre : de l'affirmation politique active du *Bellum Gallicum* on glisse véritablement dans le *Bellum ciuile* vers une redistribution propagandiste de la parole.

Chez Tite-Live, ce même discours indirect change de visée. Conformément à l'esprit augustéen de la personnalité politique, il permet à l'historien d'insister sur les hommes qui ont fait l'histoire [45]. Le discours indirect différerait ainsi peu de la finalité du discours direct, s'il ne montrait précisément une capacité spécifique à évoquer dans l'œuvre livienne les pensées, opinions et états d'âme d'une foule ou d'un groupe de personnes [46]. Ces discours, marqués par différents sentiments allant de l'espoir à la crainte, voire la révolte, sont particulièrement propices à la dramatisation d'une situation [47].

Ainsi, lors du départ de Rome du consul Licinius pour mener la guerre contre Persée en 171 avant J.-C., Tite-Live évoque l'état d'esprit des citoyens romains faisant cortège au consul marchant contre cet ennemi puissant et fameux. Leurs doutes et leurs interrogations quant à l'issue heureuse ou malheureuse de la guerre, qui repose non seulement sur la valeur et les compétences guerrières d'un seul homme, le consul Licinius, mais aussi sur le caprice de la Fortune, est mis en exergue par la juxtaposition de deux interrogations oratoires qui, laissant en suspens toute tentative de réponse, a pour effet de rendre ce moment particulièrement dramatique :

> Tite-Live, 42, 49, 4-7 :
>
> *Subit deinde cogitatio animos, qui belli casus, quam incertus fortunae euentus communisque Mars belli sit ; aduersa secundaque, quae[que] inscitia et temeritate ducum clades saepe acciderint, quae contra bona prudentia et uirtus attulerit.* ***Quem*** *scire mortalium, utrius mentis, utrius fortunae consulem ad bellum mittant ? Triumphantem****ne*** *mox cum exercitu uictore scandentem in Capitolium ad eosdem deos, a quibus proficiscatur, uisuri,* ***an*** *hostibus eam praebituri laetitiam sint ?*
>
> « [Les citoyens] se mettent ensuite à penser aux hasards de la guerre, à l'incertitude du sort et aux caprices de Mars, aux revers et aux succès, aux défaites qui proviennent souvent de l'ignorance et de la témérité des géné-

42. M. Rambaud, *L'art*..., p. 237.

43. Par exemple les soldats d'Afranius en *B.C.*, 1, 74, 2.

44. Cf. P.-M. Martin, *La* Guerre des Gaules..., p. 101-102.

45. Consulter H. Bornecque, *Tite-Live*, Paris, Boivin, 1933, p. 175-181 ; J.-E. Bernard, *Le portrait chez Tite-Live. Essai sur une écriture de l'histoire romaine*, Paris, Latomus, 2000 ; M. Ducos, *Les passions*..., p. 133-134, ainsi que notre livre *Le discours indirect*..., p. 372-397.

46. Voir P.G. Walsh, *Livy, his historical aims and methods*, Cambridge, 1961, p. 244 ; H. Bornecque, *Tite-Live*..., p. 158. A. Lambert, *Die indirekte Rede*..., p. 46, souligne que « la peinture des mouvements de l'âme les plus divers est la force particulière de Tite-Live et c'est dans le discours indirect qu'il a trouvé un instrument d'une souplesse particulière ».

47. Consulter K. Gries, *Livy's use of dramatic speech*, dans *American Journal of Philology*, 70, 1949, p. 118-128.

raux, aux avantages qu'apportent, au contraire, la prudence et le courage. Y a-t-il un homme capable de savoir lequel de ces deux caractères, lequel de ces deux sorts, sera celui du consul qu'on envoie à la guerre ? Le verront-ils bientôt monter en triomphateur au Capitole avec son armée victorieuse, vers ces mêmes dieux qu'il quitte présentement, ou procureront-ils cette joie à leurs ennemis ? » [48].

Le discours indirect permet ainsi l'extériorisation des réactions humaines, qu'il s'agisse d'une foule ou d'individus précis. Par ce biais, l'historien nous plonge dans le cheminement intérieur de la pensée des personnages, nous laisse entrevoir leurs sentiments véritables et nous livre leurs débats intérieurs [49].

Mieux encore : la phrase du discours indirect est alors particulièrement apte à traduire en paroles la complexité des situations et des êtres. Se dégage plus exactement un modèle de phrase complexe, dont l'écheveau syntaxique est propre à épouser la complexité d'un sujet ou d'une manière de dire, qu'il s'agisse de voiler ou de dévoiler l'information.

La fin du discours qu'adresse Scipion, dans l'*Ab Vrbe condita*, à ses soldats, avant l'expédition contre les Ilergètes ayant fait défection, en est un bel exemple. Elle présente deux phrases complexes aux effets convergents. La première, reposant sur une structure oppositionnelle (*non... sed*), a pour but de cadrer de manière claire et catégorique cette expédition. Sont multipliées conjointement les explications, comme le montrent les trois propositions circonstancielles, la première causale (*quod*), la deuxième temporelle (*priusquam*), la troisième finale — elle-même dédoublée (*primum ne... deinde ne*) : il faut écraser les Ilergètes parce qu'il convient de punir leur défection et pour qu'il ne reste plus aucun ennemi dans cette province :

Tite-Live, 28, 32, 10-12 :

Itaque **non** **quod** *ullum inde periculum aut semen maioris belli uideat,*
ideo se
priusquam *prouincia decedat*
opprimendos Ilergetes duxisse,
sed *primum* **ne** *impunita tam scelerata defectio esset,*
deinde **ne** *quis in prouincia simul uirtute tanta et felicitate perdomita relictus hostis dici posset*[50].

48. Autres exemples en Tite-Live, 27, 40, 2-6 ; 30, 28, 1-7, etc.

49. Cf. A. Lambert, *Die indirekte Rede...*, p. 46-49 ; E. Cizek, *Histoire...*, p. 169.

50. « C'est pourquoi, ce n'est pas parce qu'il voit de ce côté quelque danger ou quelque germe d'une guerre plus importante qu'il a estimé devoir écraser les Ilergètes avant de quitter sa province, mais pour éviter tout d'abord que demeurât impunie une défection aussi criminelle et ensuite, que, dans une province entièrement soumise grâce à tant de vaillance et, en même temps, de chance, on pût dire qu'il restait un ennemi ».

La phrase suivante, conséquence logique des propos et conclusion du discours (*proinde*), est une exhortation à la vaillance, ce que traduit le subjonctif exclamatif (*sequerentur*), suivi d'une conclusion comparée (*tam... quam*), destinée à marteler les idées dans une ultime justification. Comme le souligne le chiasme, il ne s'agit pas de mener une guerre (*non... ad bellum gerendum*) — ce que confirme l'incise (*neque... esse)*, mais de punir des individus criminels (*ad expetendas... poenas*) :

Proinde dis bene iuuantibus sequerentur,

non	***tam***	*ad*	*bellum gerendum*
			– neque enim cum pari hoste certamen esse –
	quam	*ad*	*expetendas ab hominibus scelestis poenas !*[51]

Destinées à ménager les meilleurs effets d'une rhétorique travaillée jusqu'à être ornementale, les phrases complexes sont particulièrement prisées par Tite-Live [52] et, par la suite, Tacite [53], qui en font tous deux l'objet d'un véritable travail esthétique.

Et c'est précisément cette écriture tragique qui est au centre des *Histoires* et des *Annales* de Tacite. Car, loin de s'attacher uniquement aux empereurs qui dirigent Rome, Tacite recherche la causalité profonde des événements et analyse les grandes tendances politiques de l'époque [54]. Et si ce sont les princes qui gouvernent et dirigent d'une certaine manière la marche de l'Empire, Tacite a voulu montrer que, d'une part, le destin de Rome n'est pas seulement entre les mains des empereurs, mais qu'il dépend également de ceux qui gravitent autour d'eux dans l'ombre ou au grand jour, à savoir les courtisans et conseillers, et que, d'autre part, il ne faut surtout pas négliger l'importance des mécanismes collectifs, représentés dans les *Histoires* par l'armée et dans les *Annales* par la foule [55]. Et l'historien a trouvé avec le discours indirect un moyen habile pour montrer les motivations profondes, avouées ou non, des hommes [56], pour nous faire

51. « Par conséquent, qu'ils le suivent avec l'aide bienveillante des dieux, non pas tant pour faire la guerre — ce n'était pas, en effet, une bataille contre un ennemi d'égale valeur — que pour tirer un châtiment d'individus criminels ! ».

52. Voir par exemple Tite-Live 8, 34, 7-10 ; 26, 2, 14 ; 28, 18, 10 ; 31, 48, 8-9 et 12 ; 33, 40, 1 ; 42, 50, 8-9, etc.

53. Voir par exemple *Ann.*, 1, 59, 6 ; 2, 33, 4 ; 6, 48, 2 ; etc.

54. Consulter P. Wuilleumier, *Tacite. L'homme et l'œuvre*, Paris, Boivin, 1949, p. 66-94 ; E. Cizek, *Histoire...*, p. 227-228.

55. Cf. P. Wuilleumier, *Tacite...*, p. 92-94. On soulignera en particulier l'importance que prennent les *rumores*. Consulter également J.-M. Engel, *Tacite et l'étude du comportement collectif*, Lille, 1972.

56. Voir J. Cousin, *Rhétorique et psychologie chez Tacite. Un aspect de la* deinôsis, dans *REL*, 29, 1951, p. 228-235. De plus, l'auteur précise, p. 234, que « César et Tite-Live ont fait — par dessein réfléchi ou par tendance native — des hommes et des événements qu'ils présentent des réalités intelligibles ; ils en ont donné une expression oratoire ou dialectique, qui traduit dans un ordre lucide le trouble des individus et le désordre des choses ».

pénétrer dans le psychisme des individus ou d'une foule et nous faire partager leurs passions et leurs émotions [57].

Exemplaire est de ce point de vue l'attitude insinuante du préfet du prétoire Tigellinus auprès de Néron. Car, après la mort de Burrus et la disgrâce de Sénèque, voulant accroître son influence sur le prince, il le pousse à se débarrasser de toutes les personnes gênantes. Le discours qu'il adresse à Néron pour le convaincre de décider la mort de Plautus et de Sulla qu'il craint, exploite les ressorts combinés de la crainte et de la persuasion. L'interrogation se fait expression d'un doute dans l'esprit de Néron. Elle sert à évoquer un possible soulèvement de la Gaule et des peuples de l'Asie, où se trouvent respectivement Sulla et Plautus. Aussi Tigellinus prend-il soin de son côté d'énoncer ses arguments sur un ton contraire : il s'appuie à la fois sur des énoncés comparés et doctrinaux. Ainsi, aux courtes propositions à l'allure tranchée du début de son discours répondent les deux longues phrases de la fin : dans un parallélisme qui met en exergue les noms des deux hommes à éliminer, celles-ci prennent l'allure d'une sentence de mort :

Tacite, *Annales*, 14, 57, 1-3 :

(...) metus eius rimatur ; compertoque Plautum et Sullam maxime timeri, Plautum in Asiam, Sullam in Galliam Narbonensem nuper amotos, nobilitatem eorum et propinquos huic Orientis, illi Germaniae exercitus commemorat. Non se, ut Burrum, diuersas spes, sed solam incolumitatem Neronis spectare ; cui caueri utcumque ab urbanis insidiis praesenti opera ; longinquos motus quonam modo comprimi posse ? Erectas Gallias ad nomen dictatorium ; nec minus suspensos Asiae populos claritudine aui Drusi. Sullam inopem, unde praecipuam audaciam, et simulatorem segnitiae, dum temeritati locum reperiret ; Plautum, magnis opibus, ne fingere quidem cupidinem otii, sed ueterum Romanorum imitamenta praeferre, adsumpta etiam Stoicorum adrogantia sectaque, quae turbidos et negotiorum adpetentes faciat.

« [Tigellinus] épie les craintes [de l'empereur] ; et, quand il eut l'assurance qu'il redoutait surtout Plautus et Sulla, relégués naguère, Plautus en Asie, Sulla en Gaule Narbonnaise, il lui rappelle leur noblesse et la proximité des armées, celle d'Orient pour l'un, de Germanie pour l'autre. Il ne visait pas, lui, comme Burrus, des espérances contradictoires, mais seulement la sécurité de Néron ; celui-ci pouvait éviter, tant bien que mal, les complots de la Ville par une action immédiate ; mais les soulèvements lointains, comment pouvait-on les arrêter ? Les Gaules dressaient l'oreille au nom du dictateur et les peuples de l'Asie n'étaient pas moins attentifs à l'éclat d'un aïeul comme Drusus. Sulla était pauvre, d'où sa grande audace, et il simulait l'indolence en attendant l'occasion de la témérité ; Plautus, avec sa grande richesse, n'affectait même pas le désir du repos, mais se targuait d'imiter les vieux Romains, adoptant même l'arrogance des Stoïciens et l'esprit d'une secte qui faisait des séditieux et des ambitieux ».

57. Consulter R. Hanssen, *Zum Gebrauch der oratio obliqua in Tacitus'Historiae und Annales*, Lund, 1933, p. 349-350 ; K. Eisenhardt, *Über die Reden in den Historien und Annalen des Tacitus*, Progr. Ludwigshafen am Rhein, 1910-1911, p. 11-18.

Cette dramatisation des situations décisionnelles ou critiques ainsi que la montée en puissance de l'émotionnel dans ces passages au discours indirect atteint un tel degré qu'il n'est pas rare qu'une ou plusieurs phrases de discours direct soient insérées dans cette parole oblique, voire qu'un discours indirect s'achève en discours direct [58], rapprochant toujours davantage ces deux modes d'expression. Ce procédé, qui se rencontre déjà chez Tite-Live [59] mais jamais chez César, contribue chez Tacite à une théâtralisation de l'histoire [60]. Un exemple suffira à le montrer. L'épisode se situe dans les *Histoires*, lors du conseil de guerre des généraux flaviens suite à l'entrée de Vitellius à Rome. Les partisans de Vespasien sont partagés : faut-il attendre des renforts et faire traîner la guerre en longueur ou, au contraire, faut-il marcher sur l'ennemi ? Tacite nous fait entendre la voix des deux positions dans deux discours indirects successifs. Ainsi, après avoir présenté les arguments des partisans de la temporisation (*Hist.*, 3, 1, 2), la parole est donnée à Antonius Primus, « le plus ardent instigateur de la guerre » (*is acerrimus belli concitator*), dans une belle controverse :

> Tacite, *Hist.*, 3, 2, 1-4 :
>
> *Ad ea Antonius Primus — is acerrimus belli concitator — festinationem* ***ipsis utilem***, ***Vitellio exitiosam*** *disseruit.* ***Plus*** *socordiae* ***quam*** *fiduciae accessisse uictoribus : neque enim in procinctu et castris habitos ; per omnia Italiae municipia desides, tantum hospitibus metuendos,* ***quanto*** *ferocius ante se egerint,* ***tanto*** *cupidius insolitas uoluptates hausisse. Circo quoque ac theatris et amoenitate urbis emollitos aut ualetudinibus fessos ; sed addito spatio rediturum et* his *robur meditatione belli ; nec procul Germaniam, unde uires ; Britanniam freto dirimi, iuxta Gallias Hispaniasque, utrimque uiros, equos, tributa, ipsamque Italiam et opes urbis ; ac* ***si*** *inferre arma ultro* uelint, *duas classes uacuumque Illyricum mare.* ***Quid*** *tum claustra montium profutura* ***? quid*** *tractum in aestatem aliam bellum* ***? unde*** *interim pecuniam et commeatus* ***? Quin*** *potius eo ipso* ***uterentur*** *quod Pannonicae legiones deceptae magis quam uictae resurgere in ultionem* properent, *Moesici exercitus integras uires* attulerint. ***Si*** *numerus militum* ***potius quam*** *legionum* putetur, *plus hinc roboris, nihil libidinum ; et profuisse disciplinae ipsum pudorem ; equites uero* ***ne*** *tum* ***quidem*** *uictos,* ***sed*** *quamquam rebus aduersis disiectam Vitellii aciem.*
>
> *« Duae tunc Pannonicae ac Moesicae alae perrupere hostem ; nunc sedecim alarum coniuncta signa pulsu sonituque et nube ipsa operient ac superfundent oblitos proeliorum equites equosque (…) »* [61].

58. R. Hanssen, *Zum Gebrauch…*, p. 351-357.

59. Voir A. Lambert, *Die indirekte Rede…*, p. 38-45, qui analyse ce procédé dans l'*Ab Vrbe condita*.

60. Cf. P. Wuilleumier, *Tacite…*, p. 109-121.

61. « En réponse, Antonius Primus, le plus ardent instigateur de la guerre, exposa que la promptitude était avantageuse pour eux, mais fatale à Vitellius. 'Le succès avait engourdi plutôt qu'enhardi les vainqueurs : en effet, au lieu d'être tenus sous les armes et dans les camps, dispersés dans tous les municipes d'Italie, désœuvrés, redoutables seulement à leurs hôtes, ils avaient mis d'autant plus d'ardeur à se gorger de plaisirs inconnus qu'ils avaient mené auparavant une vie plus impétueuse. Le cirque également, les théâtres et les délices de Rome les avaient amollis ou bien encore les maladies les avaient fatigués ; mais si on leur en donnait le temps, ils retrouveraient, eux aussi, leur vigueur en préparant la guerre ; et puis la Germanie, d'où ils tiraient leurs forces, n'était pas loin, la Bretagne était séparée d'eux par un simple bras de mer ; les Gaules et les Espagnes étaient toutes proches ; des deux pays ils recevaient des hommes, des chevaux, des subsides ; et il y avait l'Italie elle-même et les ressources de Rome ; enfin, s'ils voulaient prendre l'offensive, ils disposaient de deux flottes et la mer d'Illyrie était sans défenseurs. A quoi serviraient

Son discours [62] privilégie à tous les niveaux la persuasion, comme le montrent l'importance des structures comparées ainsi que la variété de positions discursives tranchées. Le début de son discours multiplie en effet les structures comparées à l'image de la première phrase qui donne le ton : *festinationem ipsis utilem, Vitellio exitiosam* (« la promptitude est avantageuse pour eux, mais fatale à Vitellius »). Y est affirmée par une opposition sémantique (*utilem / exitiosam*), à laquelle s'ajoute celle des protagonistes (*ipsis / Vitellio*), la supériorité de leur position s'ils passent à l'acte. C'est pourquoi, Antonius Primus prend soin de s'appuyer sur des phrases comparées à l'allure carrée (***Plus*** *socordiae* ***quam*** *fiduciae* / ***quanto*** *ferocius...* ***tanto*** *cupidius*), qui énoncent de manière ferme et assurée pour quelles raisons l'armée ennemie est pour le moment dans une situation défavorable : les plaisirs et l'oisiveté ont remplacé l'ardeur guerrière. Cette idée est précisée par une série de phrases assertives qui suivent.

Mais Antonius Primus ne renonce nullement à sa stratégie de persuasion. Il en modifie seulement le procédé. Prenant le relais des phrases comparées aux idées catégoriques, sont utilisées aussi dans son discours deux conditionnelles (*ac* ***si*** *... mare* / ***Si*** *numerus ... libidinum*), qui soulignent les données du débat en cours. Elles visent pourtant moins à débattre qu'à persuader, dès lors qu'elles affirment finalement la supériorité des troupes flaviennes sur les huit légions incomplètes de Vitellius.

A ce stade de son discours, Antonius Primus a recours à une ultime phrase comparée (*equites uero* ***ne*** *tum* ***quidem*** *uictos,* ***sed*** *quamquam rebus aduersis disiectam Vitellii aciem*), qui met en avant la force de leur cavalerie. Et puis brusquement, sans aucune transition, le discours direct prend le relais du discours indirect. Bien mieux : la première phrase du discours direct (*Duae tunc Pannonicae ac Moesicae alae perrupere hostem*) poursuit l'idée qui vient d'être évoquée au discours indirect et la précise : ce sont en effet les deux ailes des légions de Pannonie et de Mésie qui chargèrent l'ennemi [63].

Comment expliquer ce passage d'un mode d'expression à l'autre avec une telle continuité des idées ? Tout simplement, comme le mentionne J. Hellegouarc'h, par « l'élan et le caractère passionné des propos d'Antonius Primus » [64]. Car cette fougue de l'orateur, marquée par le passage au discours direct, se laisse percevoir déjà dans le discours indirect. Elle est préparée notamment par la succession de trois questions oratoires à l'infi-

alors les barrières des montagnes ? A quoi servirait d'avoir fait traîner la guerre jusqu'à l'été suivant ? D'où tirer, en attendant, de l'argent et des approvisionnements ? Pourquoi ne pas profiter plutôt de ce que les légions de Pannonie, abusées plutôt que vaincues, avaient hâte de se relever pour la vengeance ; de ce que les corps d'armée de Mésie avaient apporté leurs forces encore intactes ? Si on comptait le nombre de soldats plutôt que celui des légions, il y avait de leur côté plus de force, et point de débauche ; de plus, le sentiment même de la honte avait été profitable à la discipline ; d'ailleurs, même alors, la cavalerie n'avait pas été vaincue, mais malgré la défaite elle avait rompu les lignes de Vitellius. « Alors deux ailes de Pannonie et de Mésie enfoncèrent l'ennemi ; aujourd'hui les enseignes réunies de seize ailes d'armée recouvriront et submergeront sous leur choc, leur fracas, leurs nuages de traits, des cavaliers et des chevaux qui ont oublié les combats (...) ».

62. On se reportera également aux remarques formulées par R. Hanssen, *Zum Gebrauch...*, p. 352, à propos de ce même discours. Elles traitent essentiellement de la composition du discours.

63. Cet épisode est rapporté au livre 2 : 2, 41, 2.

64. J. Hellegouarc'h, *Tacite, Histoires. Livres II et III*, Paris, C.U.F, 1989, p. 253, note 17.

nitif, dotées pour cette même raison d'un relief particulier : ***Quid*** *tum claustra montium profutura ?* ***quid*** *tractum in aestatem aliam bellum ?* ***unde*** *interim pecuniam et commeatus ?* L'intonation suspensive, la répétition du même pronom interrogatif *quid* pour les deux premières et la longueur quasi similaire des trois propositions créent un effet de rythme, mais concourent également à la dramatisation des propos qui évoquent les conséquences fatales d'une éventuelle temporisation. Cette dramatisation se poursuit dans la phrase suivante, qui débute par un interrogatif d'incitation suggérée *quin* (« pourquoi ne pas... »), que renforce un subjonctif moins d'interrogation que d'exhortation (*uterentur*) : que les légions de Pannonie se vengent du revers subi et que l'on profite de l'ardeur guerrière qui est la leur ! Enfin, la non-application de la concordance des temps (*uelint / properent / attulerint / putetur*) et la présence du démonstratif *his* renforcent la dramatisation de ce discours indirect, permettant un passage harmonieux du discours indirect à un discours direct.

Au total, l'ensemble de ce discours est un exemple remarquable de persuasion en acte, où l'orateur joint à la force de l'argumentation la fougue de la conviction, comme l'indique la suite du texte :

> Tacite, *Hist.*, *3*, *3*, *1 :*
>
> *Haec et talia* ***flagrans oculis, truci uoce****, quo latius audiretur — etenim se centuriones et quidam militum consilio miscuerant —* ***ita effudit ut cautos quoque ac prouidos permoueret****, uolgus et ceteri unum uirum ducemque, spreta aliorum segnitia, laudibus ferrent.*
>
> « Il déversa ces propos et d'autres semblables, les yeux en feu, d'une voix tonnante, pour être entendu de plus loin — car les centurions et quelques soldats s'étaient mêlés au conseil — au point qu'il ébranla même les esprits prudents et prévoyants, tandis que la foule et tous les autres portaient aux nues le seul homme, le seul chef, n'ayant que mépris pour la lâcheté des autres » [65].

Il apparaît donc, au terme de cette étude, que les trois historiens latins, César, Tite-Live et Tacite, exploitent dans le cadre du discours indirect des moyens d'expression et de stratégies identiques à ceux du discours direct. Mais si les moyens sont les mêmes, la mise en œuvre est en revanche différente, pour un autre effet de sens. Et tout est une question de dosage. Car chaque orateur excelle à manipuler judicieusement toutes les ressources offertes par la langue selon trois paramètres : l'auditoire, les circonstances et le but recherché [66]. Le discours indirect permet donc une parole en nuances.

Plus exactement, il est utilisé chez les historiens latins comme une parole complémentaire du discours direct, dont il constitue une variante

65. Si Antonius Primus déploie de tels efforts pour persuader non seulement le conseil, mais également les centurions et les quelques soldats présents, c'est qu'il sait que ce sont les soldats « eux aussi [qui] font et défont les empereurs ». Sur ce point, voir A. Michel, *Tacite et le destin de l'Empire*, Paris, Arthaud, Coll. Signes des Temps, 18, 1966, p. 195-197.

66. Nous rejoignons par là la règle du convenable. Voir F. Desbordes, *La rhétorique antique : l'art de persuader*, Paris, Hachette, 1996, p. 35-37.

originale. Modulable selon les circonstances et selon les hommes, il se présente comme un moyen stylistique capable de rendre de la façon la plus efficace et la plus expressive possible les nuances d'une parole aux multiples aspects. Prenant le relais du discours direct, et même dialoguant parfois avec lui, le discours indirect dévoile les émotions et les passions des personnages grâce à une rhétorique de l'implicite et à un étalonnage de moyens stylistiques. De cette manière, il contribue à l'écriture tragique de l'histoire. Et si, comme l'a écrit A. Michel, « l'éloquence conduit véritablement à l'histoire » [67], une fois qu'elle a quitté le forum, comme le laisse entendre Tacite dans *Le Dialogue des orateurs*, c'est précisément dans la tragédie qu'elle a trouvé refuge.

67. A. Michel, *Tacite...*, p. 109.